

Lors de la séance plénière du parlement en mars 2009, vous devez rendre un avis quant à la clôture des négociations d'adhésion cette année.

Pour rappel :

Avant l'adhésion à l'Union européenne, un pays candidat doit franchir plusieurs étapes. Pour chacune, nous précisons brièvement la situation de la Turquie.

- ✓ Accord d'association (1963 Accord d'Ankara - Union douanière)
- ✓ Demande d'adhésion (demande en 1987 pour la Turquie, reconnaissance en 1999)
- ✓ Ouverture des négociations d'adhésion quand les critères de Copenhague sont jugés atteints. (2005 pour la Turquie)

Le cadre de négociation prévoit un mécanisme de suspension partielle ou totale des négociations en cas de «violation grave et persistante» des principes démocratiques fondamentaux.

- ✓ Clôture des négociations d'adhésion
- ✓ Référendums sur l'adhésion dans les Etats membres et adhérents
- ✓ Adhésion

D'après Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe (CVCE), 2008, *États membres et pays candidats: Chronologie des accords d'association ou d'adhésion aux CE/à l'UE*, <http://www.ena.lu/>, Décembre 2008